

BÂTON ET RONDELLE

BÂTON ET RONDELLE EST UNE ACTIVITÉ DÉDIÉE À L'ENTRAÎNEMENT DES COMPÉTENCES INDIVIDUELLES.

RÈGLEMENTS

1. POUR LES ENFANTS ÂGÉS DE 8 À 14 ANS.
2. LES PARTIES/MATCHES SONT INTERDITS (AUCUN AFFRONTEMENT DE UN CONTRE UN, DE DEUX CONTRE DEUX, ETC).
3. UN PARENT PEUT ACCOMPAGNER SON ENFANT SUR LA GLACE, MAIS L'ENTRAÎNEMENT FORMEL AVEC UN INSTRUCTEUR PRIVE EST INTERDIT.
4. LES LANCERS FRAPPES SONT INTERDITS.
5. UN CASQUE MUNI D'UN PROTECTEUR FACIAL COMPLET, UN PROTÈGE-COU, DES GANTS, DES PATINS, UN BÂTON DE HOCKEY/RINGUETTE ET UNE RONDELLE /ANNEAU DE RINGUETTE SONT OBLIGATOIRES POUR TOUS LES PARTICIPANTS.
6. LES PARTICIPANTS DOIVENT APPORTER LEUR PROPRE BÂTON ET LEURS RONDELLES/ANNEAUX (MAXIMUM DE DEUX RONDELLES/ANNEAUX PAR PERSONNE).
7. IL EST PERMIS DE FAIRE DES PASSES SUR LA GLACE AVEC LES AUTRES PARTICIPANTS OU DE RECEVOIR DES TIRS (SI LE PARTICIPANT EST LE GARDIEN DE BUT).
8. UN MAXIMUM DE 22 PATINEURS (ENFANTS ET PARENTS) EST PERMIS SUR LA GLACE, ÉTABLI SELON LE PRINCIPE DU PREMIER ARRIVÉ, PREMIER SERVI.

STICK & PUCK

STICK AND PUCK IS AN ACTIVITY DEDICATED TO THE PRACTICE OF PERSONAL SKILLS.

RULES

1. FOR CHILDREN AGED 8-14.
2. NO GAMES/SCRIMMAGES ARE PERMITTED (NOR ANY ONE VS ONE, TWO VS TWO, ETC).
3. A PARENT MAY ACCOMPANY THEIR CHILD ON THE ICE HOWEVER FORMAL TRAINING WITH A PRIVATE INSTRUCTOR IS PROHIBITED.
4. NO SLAPSHOTS.
5. A HELMET WITH A FULL FACE MASK, A NECK PROTECTOR, GLOVES, SKATES, A HOCKEY/RINGETTE STICK, AND A PUCK/RINGUETTE RING ARE MANDATORY FOR ALL PARTICIPANTS.
6. PARTICIPANTS MUST BRING THEIR OWN STICK AND PUCKS/RINGS.
7. PARTICIPANTS CAN MAKE PASSES ON THE ICE WITH OTHER PARTICIPANTS OR RECEIVE SHOTS (IF THEY ARE A GOALIE).
8. A MAXIMUM OF 22 SKATERS (PARENTS AND CHILDREN) IS PERMITTED ON THE ICE, DETERMINED ON A FIRST COME, FIRST SERVED BASIS.



BEACONSFIELD